



YVES ROCHER

REGLEMENT DE L'ACTION YVES ROCHER : « COLLECTE AVIS CLIENTS »

Article 1 : Société organisatrice

La Société Organisatrice *Laboratoires de Biologie Végétale Yves Rocher SA* (ci-après « YVES ROCHER » ou « La Société Organisatrice »), inscrite sous le n°0405.912.732, ayant son siège social à Rue du Follet 50, 7540 Kain et représentée par Madame Julie Rosenkrantz en tant que General Manager Yves Rocher Benelux, met en place un jeu concours (ci-après « l'Action »), dont les conditions générales sont précisées ci-dessous.

Ci-après dénommée « YVES ROCHER »

Article 2 : Dates de l'Action

L'Action est ouverte aux Participants du mardi 1^{er} septembre 2020 à 08h00 au lundi 21 septembre 2020 à 08h00. YVES ROCHER peut à tout moment suspendre l'Action.

Article 3 : Conditions générales de participation

La participation à l'Action est uniquement possible via les sites www.yves-rocher.be/fr/, www.yves-rocher.be/nl/ ou www.yves-rocher.nl (ci-après « les sites »).

La participation à l'Action est ouverte à toute personne (ci-après « le/les Participants ») remplissant les conditions suivantes :

- résidant en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas ;
- avoir communiqué une adresse email valide dans la période visée à l'Article 2.

Plusieurs participations par personne (même nom, prénom et adresse e-mail) sont admises ; toutes les participations sont prises en compte.

La Participation d'une personne mineure (moins de 16 ans) requiert le consentement d'un parent ou d'un responsable légal. YVES ROCHER est autorisé à en demander la preuve.

Sont exclus des Participants, le personnel de YVES ROCHER, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs directs ou indirects de cette société, et toute autre personne ayant collaboré à l'organisation de la présente Action (ci-après collectivement « les Entités de l'Action »).

Sont également exclus du droit de participer à l'Action, les membres de la famille au premier et deuxième degré des personnes visées à l'alinéa précédent, ainsi que les personnes vivant sous le même toit que ces dernières.

YVES ROCHER peut exclure à tout moment et à titre définitif un Participant, en cas de violation de l'une des conditions de participation, en cas de fourniture d'informations fausses ou en cas d'abus, de tromperie ou de participation de mauvaise foi à l'Action.

Cette Action n'est pas un jeu de hasard au sens de la loi du 7 mai 1999 sur les jeux de hasard, les établissements de jeux hasard et la protection des joueurs. Il ne s'agit pas non plus d'une loterie au sens de l'article 301 du Code pénal.

En cas d'abus, de fraude, de manipulation ou de contournement au Règlement de l'Action, Yves Rocher est autorisé à exclure des (groupes de) Participants.



YVES ROCHER

Chaque gagnant accepte expressément que son identité soit utilisée par Yves Rocher à des fins promotionnelles ou purement informatives en relation avec l'Action, sans que cette utilisation ne puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné.

La Participation requiert de disposer d'une connexion internet normale.

Article 4 : Présentation de l'Action, désignation des Gagnants et des gains

4.1. La participation à l'Action doit avoir lieu entre les dates visées à l'Article 2. Seules les participations enregistrées entre ces dates seront admises. La participation à l'Action est entièrement gratuite et n'implique aucun enjeu.

4.2. Au total, il y a 9 Gagnants répartis de la manière suivante :

- LOT 1 : 1 en Flandres, 1 en Wallonie et 1 aux Pays-Bas,
- LOT 2 : 1 en Flandres, 1 en Wallonie et 1 aux Pays-Bas,
- LOT 3 : 1 en Flandres, 1 en Wallonie et 1 aux Pays-Bas

4.3. Pour participer à l'Action, le Participant doit se connecter sur l'un des liens (URLS) suivants depuis un ordinateur, une tablette ou un GSM/mobile :

- Belgique et Luxembourg en version française : <https://www.yves-rocher.be/fr/>
- Belgique et Luxembourg en version néerlandophone : <https://www.yves-rocher.be/nl/>
- Les Pays-Bas : <https://www.yves-rocher.nl/>

Un « pop-up » intitulé « CONCOURS COMMENTEZ VOS PRODUITS PRÉFÉRÉS ET TENTEZ DE GAGNER L'UN DE NOS 3 GAINS ! » apparaîtra. Suivons les modalités suivantes :

4.3.1. Se connecter à son compte Yves Rocher. Si le Participant n'en possède pas, il peut s'en créer un en allant sur cette page :

- Belgique et Luxembourg en version française : <https://www.yves-rocher.be/fr/register>
- Belgique et Luxembourg en version néerlandophone : <https://www.yves-rocher.be/nl/register>
- Les Pays-Bas : <https://www.yves-rocher.nl/register>

4.3.2. Commenter ses produits préférés en se rendant sur l.a.es fiche.s produit.s de votre choix et cliquer sur "Ajouter un avis" ou « Donnez votre avis ».

4.3.3 Compléter le formulaire et répondre à la question subsidiaire : "*Combien de personnes vont-elles laisser un avis pendant la période du concours (01/09/2020 au 20/09/2020) ?*", pour tenter de remporter l'un de nos 3 gains !

4.4. Les gains seront distribués des manières suivantes (dans la limite des stocks disponibles) et cela sur les différents sites YVES ROCHER : www.yves-rocher.be/fr/, www.yves-rocher.be/nl/ ou www.yves-rocher.nl (ci-après « les sites ») :



- Le Participant qui répondra le plus proche de la réalité à la question subsidiaire suivante : "*Combien de personnes vont-elles laisser un avis pendant la période du concours (01/09/2020 au 20/09/2020) ?*", soit le **premier gagnant**, recevra LE SET BEAUTÉ NOUVEAUTÉS (ci-après « LOT 1 ») d'une valeur de plus de 250,00€, soit 261,00€ comprenant :

QUANTITÉS	CODE	NOM DE PRODUIT (français)	NOM DE PRODUIT (néerlandais)	PRIX TARIF CONSEILLÉ sur les sites www.yves-rocher.be/fr , www.yves-rocher.be/nl et www.yves-rocher.nl
1	54199	Eau florale apaisante - Pur Bleuet	Bloemenwater Pur Bleuet - kalmerend	13,90 €
1	98613	Démaquillant express yeux Pur Bleuet - grand format	Express oogmake-up reiniging Pur Bleuet - groot formaat	11,50 €
1	60320	Crème verte correctrice peaux sensibles Sensitive Camomille	Corrigerende groene crème gevoelige huid Sensitive Camomille	17,90 €
1	93633	Gommage visage éclat - texture granité	Peeling voor een stralende huid	3,95 €
1	92308	Masque visage apaisant - texture mousse	Verzachtend schuimmasker voor het gezicht	3,95 €
1	93171	Masque visage purifiant - texture gelée	Zuiverend gelmasker voor het gezicht	3,95 €
1	92697	Masque visage régénérant - texture baume	Herstellend balsemmasker voor het gezicht	3,95 €
1	35954	Gel hydroalcoolique mains	Handgel - ontsmettend	3,95 €
1	45497	Gommage corps detox - Charbon végétal	Lichaamspeeling met plantaardige houtskool - detox	5,95 €
1	69273	Baume cheveux - botanique universel	Haarbalsem - universeel botanisch	13,90 €
1	11453	Déodorant 48h fraîcheur	Deodorant 48 uur - fris	3,95 €
1	80852	Gel douche Monoï - grand format	Douchegel Monoï - groot formaat	7,90 €
1	77808	Gommage huile Monoï corps	Peelende bodyolie Monoï	13,90 €
1	78730	Huile sèche Monoï hydratante	Hydraterende droge Monoï-olie	13,90 €
1	38154	Eau de parfum Mon Rouge - petit format	Eau de parfum Mon Rouge - klein formaat	39,90 €
1	52839	Fond de teint beige 200 anti-pollution - Le Radieux	Foundation beige 200 Le Radieux - beschermt tegen pollutie	29,90 €
1	39484	Stick highlighter teint rayonnant bronze	Highlighter stick voor een stralende teint bronze	13,90 €
1	56187	Anti-cernes correcteur haute couverture beige 025	Intens dekkende highlight concealer	19,90 €
1	71871	Crayon lèvres rose Le Brillant - Rose Sorbet	Glossy lip pen roze Le Brillant - Rose Sorbet	14,90 €
1	83486	Vernis biosourcé mauve Go Green - Cerise Noire	Nagellak paars Go Green - Cerise Noire	6,90 €
1	83784	Vernis biosourcé rose Go Green - Camélia Nacré	Nagellak roze Go Green - Camélia Nacré	6,90 €
1	42470	Gel douche concentré Framboise	Geconcentreerde douchegel Framboos	3,95 €
1	12817	Baume lèvres teinté - Framboise	Lippenbalsem getint - Framboos	2,20 €



- Le Participant qui répondra le plus proche de la réalité juste après le premier gagnant à la question subsidiaire suivante : *"Combien de personnes vont-elles laisser un avis pendant la période du concours (01/09/2020 au 20/09/2020) ?"*, soit le **second gagnant**, recevra LE SET SOIN VISAGE (ci-après « LOT 2 ») de son choix parmi cette liste :

CODE	NOM DE PRODUIT (français)	NOM DE PRODUIT (néerlandais)	PRIX TARIF CONSEILLÉ sur les sites www.yves-rocher.be/fr et www.yves-rocher.be/nl	PRIX TARIF CONSEILLÉ sur le site www.yves-rocher.nl
BC759	Set soin visage anti-âge detox - Elixir Jeunesse	Anti-aging gezichtsverzorgingsset detox - Elixir Jeunesse	111,70 €	113,70 €
BG259	Set soin visage apaisant avec crème démaquillante - Sensitive Camomille	Verzachtende gezichtsverzorgingsset met reinigingscrème - Sensitive Camomille	36,70 €	36,70 €
BD558	Set soin visage hydratation - Hydra Végétal	Hydraterende gezichtsverzorgingsset - Hydra Végétal	30,70 €	30,70 €
BD720	Set soin visage matifiant avec eau micellaire - Sebo Végétal	Matterende gezichtsverzorgingsset met micellaire reinigingslotion - Sebo Végétal	30,70 €	30,70 €
BC139	Set soin visage anti-âge rides et fermeté - Sérum Végétal	Verstevigende anti-aging gezichtsverzorgingsset - Sérum Végétal	91,70 €	96,00 €
BG258	Set soin visage apaisant avec baume apaisant - Sensitive Camomille	Verzachtende gezichtsverzorgingsset met voedende balsem - Sensitive Camomille	42,70 €	42,70 €
BD592	Set soin visage anti-âge detox avec soin liquide jour - Elixir Jeunesse	Anti-aging gezichtsverzorgingsset detox met liquid day care - Elixir Jeunesse	111,70 €	113,70 €
BG247	Set soin visage anti-âge rides et lift - Lifting Végétal	Liftende anti-aging gezichtsverzorgingsset - Lifting Végétal	32,70 €	32,70 €
BD591	Set soin visage anti-âge - Anti-Âge Global	Anti-aging gezichtsverzorgingsset - Anti-Âge Global	165,70 €	165,70 €
BC131	Set soin visage anti-âge régénérant - Riche Crème	Herstellende anti-aging gezichtsverzorgingsset - Riche Crème	100,70 €	101,80 €
BD719	Set soin visage matifiant avec lotion matifiante - Sebo Végétal	Matterende gezichtsverzorgingsset met matterende poederlotion - Sebo Végétal	32,70 €	32,70 €
BD721	Set soin visage anti imperfection - Sebo Pure Végétal	Corrigerende gezichtsverzorgingsset - Sebo Pure Végétal	36,70 €	36,70 €

- Le Participant qui répondra le plus proche de la réalité juste après le premier gagnant et le second gagnant à la question subsidiaire suivante : *"Combien de personnes vont-elles laisser un avis pendant la période du concours (01/09/2020 au 20/09/2020) ?"*, soit le **troisième gagnant**, recevra LE SET PARFUM MON ROUGE (ci-après « LOT 3 »):

CODE	NOM DE PRODUIT (français)	NOM DE PRODUIT (néerlandais)	PRIX TARIF CONSEILLÉ sur les sites www.yves-rocher.be/fr , www.yves-rocher.be/nl et www.yves-rocher.nl
BG494	Set Parfum Mon Rouge	Parfumset Mon Rouge	68,90 €

4.5. Les Gagnants sont contactés personnellement par e-mail conformément à notre Politique Vie Privée :

- Belgique et Luxembourg en version française : <https://www.yves-rocher.be/fr/vie-privée>
- Belgique et Luxembourg en version néerlandophone : <https://www.yves-rocher.be/nl/privacy>
- Les Pays-Bas : <https://www.yves-rocher.nl/privacy>

(au plus tard 10 jours après la Participation). Si un Gagnant ne réagit pas à l'e-mail envoyé dans le mois suivant la fin du concours, Yves Rocher se réserve le droit de désigner un nouveau Gagnant pour le LOT concerné, plus précisément le Gagnant suivant sur la base de l'enregistrement.



Article 5 : Données à caractère personnel, publicité et promotion des gagnants

La présente Action génère un traitement de données à caractère personnel dont YVES ROCHER est le responsable du traitement. YVES ROCHER s'engage à respecter le Règlement Général Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractères personnel et en sus pour la Belgique de la Loi du 3 décembre 2017 portant création de l'Autorité de protection des données et la Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Dans ce contexte, YVES ROCHER traite vos données à caractère personnel, notamment dans le cadre du marketing direct YVES ROCHER ou de tiers.

Conformément à la Politique Vie privée d'YVES ROCHER, les Participants ont un droit de consultation et de rectification de leurs données à caractère personnel, ainsi qu'un droit d'opposition à leur traitement en cas de finalité de marketing direct. Ces droits peuvent être exercés comme décrits dans la politique vie privée que vous pouvez trouver sur les différents sites YVES ROCHER :

- Belgique et Luxembourg en version française : <https://www.yves-rocher.be/fr/vie-privee>
- Belgique et Luxembourg en version néerlandophone : <https://www.yves-rocher.be/nl/privacy>
- Les Pays-Bas : <https://www.yves-rocher.nl/privacy>

Article 6 : Respect des règles

YVES ROCHER peut suspendre, annuler ou modifier l'Action à tout moment pour des raisons de production ou de fond, ou pour des raisons de sécurité ou autres raisons de force majeure. YVES ROCHER se réserve le droit d'exclure la participation et annuler le gain des Participants qui trichent, abusent et / ou trompent ou qui croient qu'ils sont coupables d'une des Actions ci-dessus.

Participer à l'Action implique une attitude loyale, signifiant le respect absolu des règles et des droits des autres Participants.

Les Participants s'interdisent de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes de l'Action et de ce présent Règlement.

YVES ROCHER se réserve le droit d'écarter tout Participant ne respectant pas totalement le présent Règlement.

YVES ROCHER se réserve également le droit de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de l'Action.

YVES ROCHER pourra décider d'annuler l'Action s'il apparaît que des fraudes manifestes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation à l'Action ou de la détermination du gagnant.

Article 7 : Responsabilité

Le mode de délivrance des gains s'effectuera sous la responsabilité de YVES ROCHER.

Toutefois sa responsabilité ne saurait être encourue si un Participant à l'Action :

- subissait une panne technique quelconque (état de la ligne, panne électrique, incident serveur, déconnexion accidentelle...),
- fournissait des coordonnées inexactes ou incomplètes ne permettant pas de l'informer de son gain ou de lui faire parvenir le lot éventuellement attribué.



La participation à l'Action sur le Site implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites des technologies utilisées par l'Internet et les technologies qui y sont liées, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

Le Participant est informé qu'en accédant au Site, un cookie sera stocké sur le disque dur de son ordinateur. Il s'agit d'un petit fichier informatique chargé d'enregistrer la navigation sur les sites Internet.

Les cookies servent à identifier le Participant afin de lui permettre d'accéder plus rapidement aux informations, en lui évitant de les ressaisir. Ils ne peuvent en aucun cas endommager les données présentes dans son ordinateur.

Un Participant peut s'opposer à l'enregistrement de ce cookie sur son disque dur en désactivant cette fonction dans son logiciel de navigation. Lorsque cette fonction est désactivée, le Participant garde la possibilité d'accéder au Site et de participer à l'Action.

Ainsi, YVES ROCHER informe que, compte tenu des caractéristiques du réseau Internet, comme la libre captation des informations diffusées et la difficulté, voire l'impossibilité de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers, elle ne saurait être tenue pour responsable d'une quelconque mauvaise utilisation de ces informations.

En conséquence, YVES ROCHER ne saurait en aucune circonstance être tenu responsable, sans que cette liste soit limitative :

- de la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet ;
- de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement/fonctionnement de l'Action ;
- de défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication ;
- de perte de tout courrier papier ou électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée ;
- des problèmes d'acheminement ;
- du fonctionnement de tout logiciel ;
- des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique ;
- de tout dommage causé à l'ordinateur d'un Participant ;
- de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer à l'Action ou ayant endommagé le système d'un Participant.

YVES ROCHER ne pourra être tenue responsable de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution de lots d'un Participant. A ce titre, toute demande de participation réalisée au moyen d'une adresse email d'une durée de validité inférieure à trente (30) jours, dans la mesure où l'utilisation de ces adresses emails est contraire au bon déroulement de l'Action car celles-ci ne permettent pas à YVES ROCHER de contacter le gagnant à la fin de l'Action et/ou de garantir aux Participants la bonne réception des emails d'offres commerciales ou d'invitations aux prochaines opérations malgré l'accord préalable de ces derniers, ne saurait engager la responsabilité de la Société organisatrice.

Il est précisé que YVES ROCHER ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la fin de l'Action, et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au Site. Il appartient à tout Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

La connexion au Site et la participation à l'Action de toute personne se fait sous son entière responsabilité.

YVES ROCHER peut se prévaloir, notamment aux fins de preuve, de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tel que des rapports de suivi ou autres états)



YVES ROCHER

établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par l'organisateur, notamment dans ses systèmes d'information, en rapport avec l'utilisation du Site.

Les Participants s'engagent à ne pas contester la recevabilité, la validité ou la force probante des éléments précités, sur le fondement de quelque disposition légale que ce soit et qui spécifierait que certains documents doivent être écrits ou signés par les parties pour constituer une preuve.

Ainsi, les éléments considérés constituant des preuves utiles sont recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document établi, reçu ou conservé par écrit.

YVES ROCHER fournira ses meilleurs efforts pour permettre un accès à l'Action à tout moment, sans pour autant être tenue à l'obligation d'y parvenir. YVES ROCHER pourra, à tout moment, notamment pour des raisons techniques, de mise à jour ou de maintenance, interrompre l'accès au Site et à l'Action qu'il contient. YVES ROCHER ne sera en aucun cas responsable de ces interruptions et de leurs conséquences.

YVES ROCHER ne peut être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'Action est partiellement ou totalement modifiée, reporté ou annulé. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée à ce titre.

YVES ROCHER ne peut être tenue pour responsable en cas d'interruption du service provoqué par un incident de réseau Internet ou par un incident technique indépendant de sa volonté.

YVES ROCHER ne peut être tenue pour responsable si, par suite d'incidents dans l'acheminement du courrier électronique, des participations ne lui sont pas parvenues.

YVES ROCHER sera dégagée de toute responsabilité en cas de survenance d'un élément de force majeure (grèves, intempéries, etc.) qui priverait même partiellement le(s) gagnant(s) de son/leur gain.

YVES ROCHER se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler l'Action si des circonstances exceptionnelles l'exigeaient. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 8 : Règlement

Ce Règlement est gratuitement mis à la disposition des Participants sur la page du site www.yves-rocher.be/fr/conditions-des-offres-en-cours , www.yves-rocher.be/nl/actievoorwaarden ou www.yves-rocher.nl/actievoorwaarden .

Il sera aussi adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande écrite à :

- *LBV Yves Rocher SA*
Service clients
Rue du Follet, 50
7540 Kain (Tournai)
- Par téléphone : 078/05.00.36 (du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 9h à 13h – prix d'un appel local)



YVES ROCHER

Article 9 : Litiges

La seule participation à l'Action implique l'acceptation sans réserve du présent Règlement.

Toute plainte relative à l'Action doit être envoyée par écrit dans les 7 jours ouvrables suivant la date de participation et ce au siège social de YVES ROCHER mentionné ci-dessous. Les plaintes ne seront traitées que par écrit. Les plaintes introduites en dehors de ce délai ou qui ne sont pas établies par écrit, ne seront pas traitées.

*LBV Yves Rocher SA
Service clients
Rue du Follet, 50
7540 Kain (Tournai)*

Le présent Règlement est régi pour la Belgique et le Luxembourg par le droit belge et tout litige relatif à son application relève de la compétence des tribunaux de TOURNAI et pour les Pays-Bas par le droit néerlandais et tout litige relatif à son application relève de la compétence des tribunaux d'UTRECHT.